



CNESER : VOTE LE 13 JUIN



Le CNESER, c'est quoi ?

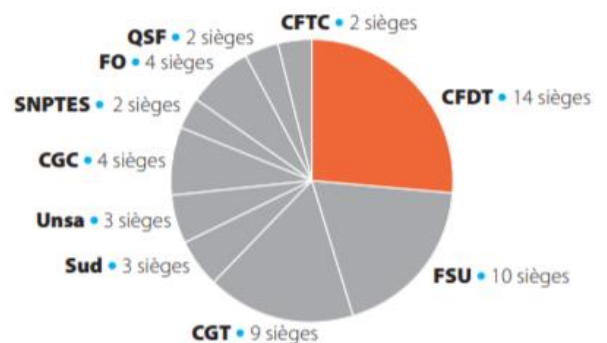
C'est l'instance de débat entre le ministère (MESRI), les membres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (personnels, usagers, établissements), et le reste de la société (représentants des grands intérêts nationaux).

Il donne son avis sur les grandes orientations de la politique de l'ESR, sur les projets de loi, décrets et arrêtés, les dotations en budget et en emplois, la création, suppression ou regroupement d'établissements ou de composantes.

Pourquoi c'est important de voter ?

Le CNESER donne son avis sur les grandes orientations de la politique de l'ESR, sur les projets de loi, décrets et arrêtés, les dotations en budget et en emplois, la création, suppression ou regroupement d'établissements ou de composantes. En votant pour la Cfdt, vous nous permettez de peser **vraiment** sur les décisions

Répartition des sièges lors des dernières élections



Ce que nous défendons : l'intérêt général !

C'est pour cela que nous syndiquons **l'ensemble des personnels**.

Et nous portons un **projet de société plus juste et solidaire**, dans une logique de **dialogue social**.

Ce que nous voulons :

- Une recherche et un enseignement supérieur collaboratifs, avec des établissements qui travaillent en coopération
- Des emplois statutaires, une augmentation des ressources récurrentes, un véritable financement pour les mesures nouvelles...

Notre bilan du mandat actuel :

La politique de site : Contre les statuts des établissements qui n'associent pas l'ensemble des personnels à la construction du projet, et dont la représentation dans les instances n'est pas assurée, contre la création des établissements expérimentaux.

L'accréditation : Soutien de cette démarche, elle permet d'avoir une réflexion globale sur les politiques d'établissement. Mais il faut améliorer la transparence sur la soutenabilité financière des politiques menées.

La loi ORE : Pour, car plutôt qu'une égalité formelle d'accès à l'enseignement supérieur, il faut aider les étudiants à réussir, en leur donnant les outils nécessaires

L'intégration de la recherche aux compétences du CNESER : Pour, mais le bilan est très décevant : il n'y a pas eu assez de transparence et de débat collectif sur le sujet.

Nos engagements :

Un **travail collégial** sur les dossiers, grâce à la composition transversale du groupe de nos élus, issus de tous les types d'établissements

Une **détermination collective** des votes

Une **communication transparente** de nos positionnements.